



Programme indicatif de travail de la commission des finances

Juillet-septembre 2025

Sauf mention contraire, les réunions se tiennent dans la salle de la commission

Ce document est transmis à titre purement indicatif et est susceptible d'être modifié à tout moment. Seule la convocation hebdomadaire fait foi.

Les rubriques en double encadré entrent dans le champ de l'article 23 *bis* du Règlement relatif à la présence des sénateurs

Date	Commission	Séance publique
Mardi 8 juillet	<p><u>À 15 heures (Salle de la commission)</u></p> <p>Audition¹ de M. Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes, sur le rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques</p> <p>Contrôle budgétaire - communication de M. Vincent Capo-Canellas sur « la transformation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Céréma), un modèle de mutualisation en devenir ? »</p>	
Mercredi 9 juillet	<p><u>À 9 h 30 (Salle de la commission)</u></p> <p>Contrôle budgétaire - communication de M. Vincent Delahaye, rapporteur spécial, sur l'aide médicale d'État</p> <p>Contrôle budgétaire - communication de Mme Florence Blatrix Contat, rapporteure spéciale, sur le contrôle de légalité et budgétaire des actes des collectivités territoriales</p> <p>Contrôle budgétaire - communication de MM. Jean-François Rapin, Laurent Somon et Thomas Dossus, sur le financement public de la recherche aéronautique civile</p>	
Mercredi 16 juillet	<p><u>À 18 h 30 (Salle de la commission)</u></p> <p>Audition¹ de Mme Amélie de Montchalin, ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des comptes publics</p>	

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.

Date	Commission	Séance publique
Mercredi 17 septembre	<p><u>À 8 h 30 (Salle Médicis)</u></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"><p>Texte examiné conformément à la procédure de législation en commission (articles 47 <i>ter</i> à 47 <i>quinquies</i> du Règlement)</p><p>Examen du rapport et élaboration du texte de commission sur la proposition de loi n° 496 (2024-2025), adoptée par l'Assemblée nationale, visant à renforcer la lutte contre la fraude bancaire (Mme Nathalie Goulet, rapporteur)</p><p><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de commission :</i> <u>Lundi 15 septembre 2025, à 12 heures</u></p><p><i>Délai limite de demande de retour à la procédure normale :</i> <u>Vendredi 19 septembre 2025, à 17 heures</u></p><p><i>Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement :</i> <u>Lundi 22 septembre 2025, à 12 heures</u></p></div>	
Mercredi 24 septembre		<p><u>À 16 h 30</u></p> <p>Explications de vote puis vote sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à renforcer la lutte contre la fraude bancaire (n° 496, 2024-2025)</p>